

◆ **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - 1 450 890 €**

Charges à caractère général - 367 582 €

Dépenses d'achat de fournitures nécessaires au fonctionnement des services communaux (eau, électricité, combustible, carburant, alimentation ...), rémunérations des entreprises intervenant pour l'entretien de la voirie, des réseaux, des bâtiments. Les assurances de la commune, les frais de télécommunication et d'affranchissement sont également prévus dans ce chapitre.

Charges de personnel - 530 364 €

Salaires et charges des agents communaux. 25 agents dont 7 à temps complet et 1 contrat CUI sont répartis dans les différents services (secrétariat, services techniques, écoles, bibliothèque, restaurant scolaire, accueil périscolaire et entretien des locaux).

Autres charges de gestion courante - 240 635 €

Indemnités aux élus, participations aux organismes intercommunaux, participation à l'école privée, subventions aux associations.

Charges financières - 59 000 €

Il s'agit des intérêts des emprunts contractés par la commune.

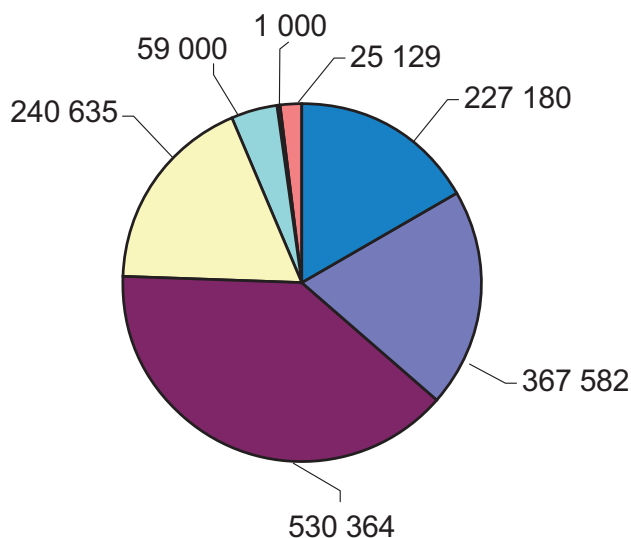
Charges exceptionnelles - 1 000 €

Dépenses imprévues - 25 129 €

Cette somme peut être débloquée en cas de dépense non prévue au budget primitif.

Virement à la section d'investissement - 227 180 €

Crédits portés en recettes de la section d'investissement, c'est l'épargne communale réinvestie.



■	011 Charges à caractère général (367 582 €)
■	012 Charges de personnel (530 364 €)
■	65 Autres charges de gestion courante (240 635 €)
■	66 Charges financières (59 000 €)
■	67 Charges exceptionnelles (1 000 €)
■	022 Dépenses imprévues (25 129 €)
■	023 Virement à la section Investissement (227 180 €)

◆ **RECETTES DE FONCTIONNEMENT - 1 450 890 €**

Produits des services - 151 600 €

Participations des familles au restaurant scolaire, à l'accueil périscolaire et à l'Espace Jean de La Fontaine.

Impôts et taxes - 534 180 €

Les impôts locaux versés par les contribuables Limouzins représentent 493 180 €, la taxe sur les droits de mutation complète ce poste avec 41 000 €. Pour 2011, l'augmentation sur la feuille d'impôt du contribuable sera de 4.04%, l'Etat ayant majoré les bases de 2.00% et la Commune appliquant +2.00% au taux d'imposition.

Dotations et participations - 710 306 €

Dotations versées par l'Etat à hauteur de 396 759 €, Caisse d'Allocations familiales 9 000 € et reversement de dotations de la Communauté de Communes de Grand Lieu pour 304 547 €. Ces recettes sont souvent calculées en fonction de la population communale et de la richesse fiscale communale.

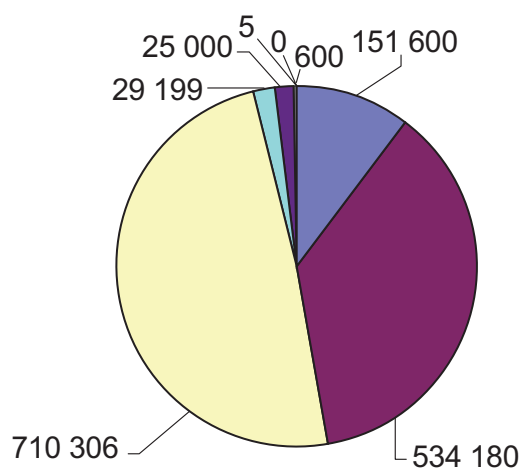
Autres produits de gestion courante - 29 199 €

Essentiellement constitués par les recettes des loyers communaux et des locations de la salle Henri IV pour 26 199 €.

Produits Exceptionnels - 600 €

Atténuation de charges - 25 000 €

Remboursements de salaires pour congés maladie et maternité.



■	70 Produits des services (151 600 €)
■	73 Impôts et taxes (534 180 €)
■	74 Dotations et participations (710 306 €)
■	75 Autres produits de gestion courante (29 199 €)
■	013 Atténuation de charges (25 000 €)
■	76 Produits financiers (5 €)
■	77 Produits exceptionnels (600 €)
■	002 Excédent de fonctionnement reporté (0 €)

◆ SECTION D'INVESTISSEMENT - 1 558 942 €

La section d'investissement est présentée en équilibre à 1 558 942 € et prévoit les travaux et programmes suivants :

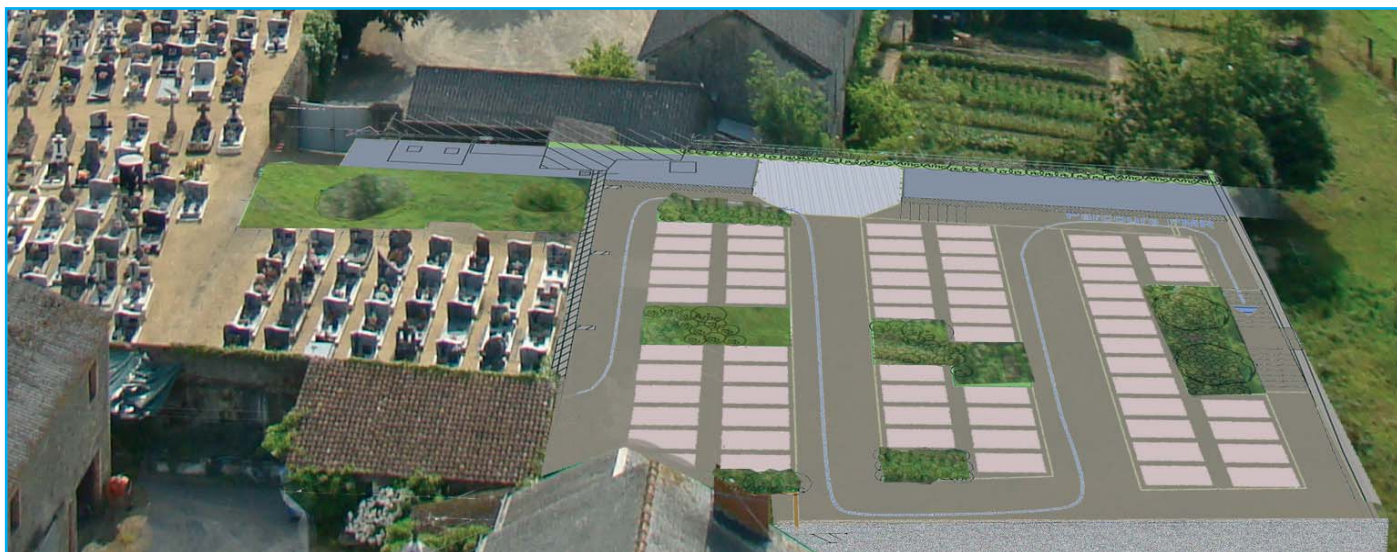
DEPENSES

- Remboursement capital d'emprunts	87 565 €
- Travaux de bâtiments	18 750 €
- Acquisitions de matériels	38 150 €
- Acquisitions foncières	8 000 €
- Voirie	107 000 €
- Participations Voies et Réseaux	153 950 €
- Terrain multisports	45 198 €
- Rue du Commerce	10 104 €
- Extension Groupe scolaire	6 860 €
- Extension du cimetière	352 000 €
- Divers	20 000 €
- Parc du Château	284 167 €
- Déficit reporté de 2010	427 197 €

RECETTES

- Subventions diverses	169 198 €
- Remboursement Pass Foncier	28 000 €
- Taxe Locale d'Équipement	24 672 €
- Participations Voies et Réseaux	122 703 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé	316 545 €
- Autofinancement	204 000 €
- Emprunt	650 000 €

Le recours à l'emprunt sera fonction de l'avancement des dossiers et pourra être inférieur au montant budgétisé.



BUDGETS ANNEXES :

en plus du budget communal, le conseil municipal a adopté quatre budgets annexes pour des opérations ou services spécifiques. Vous trouverez ci-dessous le détail de ces quatre documents.

• **Budget Assainissement** : équilibré en section d'exploitation à 300 757 € et à 248 344 € en investissement, ce budget est consacré à l'exploitation du réseau d'assainissement collectif et de la station d'épuration. Un crédit de 115 000 € est prévu pour la réhabilitation des réseaux.

• **Budget Lotissements** : ce budget prévoit l'achèvement des travaux du Patureau et la réalisation du futur lotissement du Ritz Doré. 832 912 € en fonctionnement et 320 000 € en investissement.

• **Budget Locaux Commerciaux** : des travaux sont envisagés sur la supérette (aménagement de la réserve et des locaux de stockage) et la commune souhaite aménager le local situé à l'angle de la place Sainte Thérèse et de la Rue Charles de Gaulle pour y réaliser un local à vocation commerciale. Budget de 5 500 € en fonctionnement et de 120 000 € en investissement.

• **Budget Logements Sociaux** : budget prévoyant des travaux de logements sur l'étage du bâtiment place Sainte Thérèse et transformation de l'ancien presbytère de la Basse Noë en logement locatif, crédits prévus 220 000 €.